

Jusqu'à la transformation des cinq cours du groupe scolaire Cotfa d'Annecy, la nature, pourtant assez proche aux alentours, peinait à faire sa place sur les surfaces bitumées. La Ville d'Annecy a initié la végétalisation de ses cours d'école depuis 2020 : pour cela, elle a développé un solide processus où une large place est faite à la concertation des futurs usagers des cours, accompagnée par le CAUE. Si la Ville bénéficie du retour de plusieurs années d'expérience, elle est loin de plaquer une réponse

toute faite, car chaque cour est unique, le fruit d'une situation singulière, de besoins et d'envies différents. C'est pourquoi les cours de l'école Cotfa répondent aux lignes directrices qui ont émergé : la large désimperméabilisation tout en conservant les usages sportifs, la création de lieux refuges calmes et d'un espace où faire la classe dehors. Ces trois enjeux sont intimement liés, dans la mesure où la désimperméabilisation en fait un îlot de fraîcheur et de nature propice aux jeux... comme à l'apprentissage !



D'une concertation en herbe à un projet partagé grandeur nature

Dans ce grand groupe scolaire de la fin des années 1960 cohabitent une école élémentaire, une école maternelle, un restaurant scolaire et un centre multi-accueil petite enfance. Les bâtiments ont fait l'objet d'une indispensable rénovation énergétique il y a cinq ans. Il ne lui manquait plus qu'une réelle transformation de ses espaces extérieurs, très sollicités même en dehors des périodes scolaires, tant pour des enjeux environnementaux que pédagogiques et de bien-être de tous les usagers. C'est là qu'entre en scène le dispositif de végétalisation des cours d'école de la Ville d'Annecy, accompagné par une approche pédagogique du CAUE.

Pendant quasiment un an, trois classes ont planché sur le projet, du recueil de leurs sensations, observations et représentations des anciennes cours, jusqu'à la conception en itération avec l'équipe de maîtrise d'œuvre de la Ville. Des « éco-délégués » ont même été mobilisés en groupe de travail restreint. Il va sans dire que les personnels enseignants et d'encadrement ont été largement associés. Pour embarquer tout le monde, un panel d'outils a été mis en place pour aider notamment à la projection, avec toujours cette question en toile de fond : de quoi a-t-on besoin pour être heureux ? Ainsi, les fruits de ces ateliers sont multiples : la

Ville a remarqué une réelle appropriation des supports de la part des écoliers, dont les capacités de repérage sur plan, dans l'espace, mais aussi de créativité ont été activées et aiguisées.

La main à la pâte

Après le temps de la conception est venu le temps de la réalisation. Celle-ci a demandé de lever de nombreux freins, car comme tout projet architectural ou paysager dans une école, le chantier est un sujet épineux. Celui-ci doit être très condensé sur les périodes de vacances ou avoir lieu en site occupé. Dans ce cas, les siestes des plus petits obligent à de grandes précautions. Mais cela peut être une richesse pour les enfants de suivre son déroulé : dans le cas de l'école Cotfa, nombreux étaient ceux qui, fascinés par les engins, restaient accrochés aux grilles du chantier. Une curiosité qu'ils ont pu satisfaire car, après avoir suivi un traçage grandeur nature de ce qui était alors sur plan, les enfants ont été associés au choix des végétaux, dont les essences de la vingtaine d'arbres plantés. Pour couronner le tout, ils ont participé activement aux plantations et à l'installation du petit mobilier.

Une charte de bien-vivre

Pour la Ville, les usages induits par ces nouveaux espaces sont presque plus importants que la seule

végétalisation. Au-delà des réajustements d'organisation qui ont été décidés collectivement, comme le choix de porter des chaussons en intérieur pour éviter d'apporter les matériaux plus « salissants », des nouveaux sols plus naturels que le bitume, une charte d'usage a d'emblée été prévue. Co-écrite avec les enfants, elle énonce des principes pour prendre soin des cours, de leur flore, de leur faune et de chaque personne qui évolue dedans. Il est prévu que les enfants participent à l'entretien des cours à leur mesure.

Dans ces nouvelles cours, tout peut devenir un prétexte à l'apprentissage : le parcours des eaux de pluie qui s'infiltre directement dans les espaces de nature, les carrés jardiniers, les composteurs ou encore le poulailler. L'imagination est stimulée dans ces espaces inédits, accueillant tantôt une petite butte, un mobilier léger à s'approprier, un bosquet, un sol vivant. Pour aller plus loin et concrétiser « l'école dehors », un amphithéâtre de verdure a été dessiné comme lieu d'enseignement en extérieur. Les objectifs de créer plus de mixité et d'inclusion semblent désormais réalisables, car la Ville recueille des témoignages auprès des différentes écoles d'enfants plus détendus, d'un recul des conflits et des accidents, d'une meilleure concentration et d'une plus grande mixité entre âges et genres.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Ville d'Annecy**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Ville d'Annecy - Direction Conception Réalisation des Espaces Publics**

SURFACE AMÉNAGÉE **2 200 m² (sur 5 cours d'écoles)** | COÛT DES TRAVAUX **289 000 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **346 800 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **02/2024** | MISE EN SERVICE **04/2024**